

**Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle
de la Ligue de bridge de Québec
tenue le samedi 22 novembre 2025
au Montmartre à Québec**

Présences des membres du conseil d'administration:

Mmes Diane Picard, Lucie Roy

MM. Jacques Caouette, Hervé Chatagnier, André Deschênes, Rosaire Giguère

Participants :

Mmes Raymonde Bilodeau, Marie Lacroix, Lise Robitaille, France Roy-Dion

MM. Denis Chabot, David Demers, Yves Gratton, Denis Lavoie, Gilles Simard,
Jean-Marc Trotter, Pierre Verret

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

À 17h30 le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

2- Adoption de l'ordre du jour

À la demande de Mme Lise Robitaille, un point est ajouté à l'ordre du jour concernant la planification et l'organisation de la direction lors des tournois. Sur proposition de M. David Demers, appuyé par Mme France Dion-Roy, l'ordre du jour est modifié en séance et adopté à l'unanimité.

3- Adoption du compte rendu de l'AGA du 16 novembre 2024

Sur proposition de M. Rosaire Giguère, appuyé par M. Yves Gratton, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

4- Rapport du président

4.1 Compte rendu des derniers tournois :

4.1.1 Sectionnel de novembre 2024 (La Vieille-Capitale)

Une participation de 124 tables, soit une augmentation de 15 tables par rapport à l'année précédente.

4.1.2 Régional de mai 2025 (Fleur-de-Lys)

Une participation de 189 tables, soit une baisse de 46 tables par rapport à l'année précédente. On attribue cette diminution au fait que le tournoi ait eu lieu une semaine avant la longue fin de semaine des Patriotes, la salle Marie-Guyart n'étant pas disponible à ces dates.

4.1.3 Sectionnel de septembre 2025 (Le Laurentien)

Une participation de 131 tables, soit une hausse de 27 tables par rapport à l'année précédente.

4.2 Les prochains tournois

Le prochain tournoi régional aura lieu en cette salle du 8 au 11 mai 2026.

Le conseil d'administration prévoit tenir deux tournois sectionnels en 2026 pour lesquels les dates ne sont pas encore fixées.

4.3 Perspectives

Maintenant nous sommes jumelés à une autre ligue pour la tenue de nos tournois régionaux. L'avantage de ce jumelage, c'est de pouvoir tenir un tournoi régional à chaque année. Vous vous souviendrez sans doute qu'auparavant, la Ligue de bridge de Québec tenait un tournoi régional à tous les deux ans, lors des années impaires. Ces tournois avaient toujours lieu lors de la longue fin de semaine de la Fête des Patriotes. Désormais, l'entente qui a été conclue nous accorde le choix de la date des années impaires, mais en ce qui concerne les années paires, le choix de la date revient à l'autre ligue. Son choix pour 2026 est de tenir le tournoi régional lors de la fin de semaine précédant la Fête des Patriotes. Quant à la LBQ, elle entend, lors des années impaires, maintenir la coutume à l'effet de tenir ses tournois régionaux durant la longue fin de semaine de la Fête des Patriotes.

5- Rapport de l'activité de parrainage

M. André Deschênes nous informe qu'il y a eu 98 parrainages, 32 parrainés et 28 parrains. Le coût fut de 196\$. La disponibilité en même temps des parrains et parrainés, constitue le problème le plus souvent rencontré lors des jumelages.

M. Denis Chabot fait une intervention. Il souligne le fait que certaines personnes tirent avantage de la situation sans être membres de l'ACBL. Il propose que ces dernières ne soient éligibles qu'à deux années de parrainage, après quoi elles devront obligatoirement être membres de l'ACBL pour continuer à bénéficier de ce privilège. Les membres du conseil d'administration prennent acte de cette suggestion et ils procéderont à l'analyse de la situation. M. Chabot demande également s'il y a une publicité de l'activité *parrainage* dans les clubs non affiliés. On lui répond par l'affirmative.

6- Rapport de la responsable du membership

6.1 Membres en règle 2024-2025

De novembre 2024 à octobre 2025, le compte des membres de la Ligue 152 est passé de 256 à 227, un déficit de 29 membres, et ce malgré l'arrivée de 11 nouveaux membres, donc 40 joueurs n'ont pas renouvelé leur membership.

6.2 Honneurs 2024-2025

Félicitations aux 8 membres qui ont gravi des paliers marquants au-delà du LIFE MASTER :

M. Hervé Chatagnier a atteint le cap du GRAND LIFE MASTER (+ 10 000 points)

MM. Pierre Bernier et Gilbert April ont obtenu leur SAPHIR LIFE MASTER (+ 3 500 points)

MM. Normand Rheault, Guy Bilodeau et Georges Allard sont rendus au palier OR (+ 2 500 points)

M. David Demers a franchi le palier RUBIS (+ 1 500 points)

Mme Lucie Roy a obtenu le palier ARGENT (+ 1 000 points)

Soulignons le fait que MM. Guy Bilodeau, Georges H. Allard et Normand Rheault ont reçu une plaque honorifique pour leur degré OR et qu'un trophée a été remis à M. Hervé Chatagnier pour son GRAND LIFE MASTER.

Nous encourageons tous les bridgeurs et bridgeuses de la Ligue à persévérer pour atteindre de nouveaux paliers.

7- Présentation et adoption des états financiers au 30 juin 2025

Les états financiers produits par M. Louis Bourque, trésorier, et présentés en son absence par M. Jacques Caouette, président, indiquent un excédent de 1 597 \$ pour 2025.

M. Denis Chabot souligne le fait que dans le bilan au 30 juin, il apparaît que l'avoir des membres à la fin de l'exercice, (compte non tenu de la nouvelle réserve) se chiffre à 16 698 \$. Or ce dernier demande, pour plus de transparence, que ledit montant de 35 000 \$ apparaisse dans l'avoir des membres à la fin de l'exercice, portant le total à 51 698 \$. Il est convenu que la présente demande sera soumise au trésorier pour qu'il l'indique de cette façon.

Sur proposition de M. Denis Chabot, appuyé par M. Pierre Verret, les états financiers, tel que modifiés, sont adoptés à l'unanimité.

8- Élections

Le président de l'élection, M. Claude Charbonneau, n'ayant reçu aucune autre candidature, a déclaré élus sans opposition tous les membres du conseil d'administration dont le mandat devait être renouvelé, c'est-à-dire Mme Lucie Roy, MM. Louis Bourque et André Deschênes.

9- Planification et organisation de la direction dans les tournois

Mme Lise Robitaille propose que le directeur identifié sur le programme faisant la promotion d'un tournoi, ne soit pas autorisé à jouer lors de ces événements. Cette proposition de Mme Lise Robitaille, appuyée par Mme Lucie Roy, est adoptée à l'unanimité.

10- Varia

10.1 M. Jacques Caouette, président, informe l'assistance que la Ligue a changé d'institution financière. Tous les actifs qui étaient à la CIBC ont été transférés à la Caisse Desjardins Sillery-Saint-Louis-de-France, car la succursale CIBC de Sillery ne fournit que le service de base aux PME. Pour les autres services, il fallait dorénavant faire affaire avec une autre succursale. Il a aussi expliqué le fonctionnement des virements aux fournisseurs personnalisés qui s'avère être une méthode beaucoup plus simple chez Desjardins.

10.2 M. Pierre Verret, faisant référence aux tournois STaC, nous informe que les propriétaires de clubs sont réticents à la formule; ils se plaignent du fait qu'ils doivent déboursier un excédent exigé en dollars US par l'ACBL. Étant donné que les bridgeurs sont à la recherche de points de couleur, Mme Lise Robitaille propose qu'en 2026, lors de la tenue d'un STaC, tous les frais en excédent du prix régulier, soient absorbés par la Ligue. Cette proposition de Mme Lise Robitaille, appuyée par Mme Raymonde Bilodeau, est adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs, M. Hervé Chatagnier fera une recherche sur les dates auxquelles nous pourrions tenir des tournois STaC et une suite sera donnée.

10.3 Mme France Roy-Dion demande que le temps accordé pour le dîner lors de tournois, soit toujours d'une durée d'une heure et demie, peu importe l'heure à laquelle les séances se terminent le matin, de façon à ce que ceux et celles qui souhaitent aller au restaurant aient suffisamment de temps pour le faire. M. Hervé Chatagnier mentionne que les gens qui viennent de l'extérieur

souhaitent retourner chez eux le plus tôt possible à la fin de la journée.

Mme Diane Picard ajoute que certaines personnes trouvent qu'elles ont trop de temps pour dîner : elles souhaiteraient recommencer plus tôt en après-midi.

On souligne aussi que lorsque nous pouvons offrir du poulet le midi, cela accélère les choses.

M. Pierre Verret fait la suggestion de débiter plus tôt le dimanche, soit à 09h00, cela ne fait pas consensus et M. Hervé Chatagnier rapporte qu'ailleurs les séances débutent majoritairement à 10h00, plutôt qu'à 09h30.

Le conseil d'administration prend acte des commentaires de chacun et chacune et en discutera lors d'une prochaine réunion.

11- À 18h10 M. Jacques Caouette, appuyé par M. Rosaire Giguère, propose la levée de la séance. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Diane Picard, secrétaire

Jacques Caouette, président